

## Communiqué : L'Urssaf Midi-Pyrénées publie son rapport d'activité 2022



Communiqué : L'Urssaf Midi-Pyrénées publie son rapport d'activité 2022

**2022 a été une année assez chahutée pour la société : crise géopolitique, crise énergétique, inflation. Dans ce contexte mouvementé, l'Urssaf Midi-Pyrénées a montré son adaptabilité et sa flexibilité, mais aussi sa capacité à maintenir l'équité du système de protection sociale. Zoom sur les temps forts de son bilan 2022.**

### **24,2 milliards d'euros encaissés au bénéfice de la protection sociale**

L'Urssaf Midi-Pyrénées a recouvré 24,2 milliards d'euros pour contribuer au financement de la protection sociale. Elle gère 362 454 comptes usagers dont 60,3 % d'indépendants et 30,7 % d'employeurs.

### **Une politique inédite de recouvrement pour être au plus près des besoins des entreprises et des indépendants**

Dans le but d'accompagner les entreprises et les indépendants, l'Urssaf Midi-Pyrénées a mis en œuvre 100 000 plans de remboursement et allongé jusqu'à 24 mois voire 36 mois la durée maximale des échéanciers de paiement avec des possibilités de renégociation.

### **Plus d'1,45 millions d'euros versés aux artisans, commerçants, professions libérales en difficulté grâce au dispositif Help**

L'Urssaf Midi-Pyrénées a versé plus d'1,45 millions d'aides à 459 indépendants rencontrant des difficultés liées à leur santé, à la conjoncture économique ou à un sinistre. Grâce au dispositif Help, 96 % des indépendants concernés vont pouvoir continuer leur activité en 2023.

### **Plus de 33,52 millions d'euros redressés dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé**

33,52 millions d'euros, c'est l'équivalent de 523 876 vaccins contre la grippe, 1 746 accouchements ou encore 1 397 jours d'hospitalisation en soin intensif. Avec une hausse de 20 % des actions menées par rapport à 2022, l'Urssaf Midi-Pyrénées a intensifié sa coopération avec ses partenaires (Gendarmerie, Direccte, Douanes...) et poursuivi l'utilisation des techniques de détection de la fraude au prélèvement social, au travers notamment du datamining.

### **Le rappel automatique lorsque que le temps d'attente est trop long**

Pour répondre aux besoins des usagers, l'Urssaf Midi-Pyrénées a utilisé la solution du "call back". Lors des périodes de forte affluence, les usagers peuvent décider d'être rappelés automatiquement lorsqu'un conseiller est disponible. 17 434 rappels ont été réalisés.

### **Offre première embauche, visite-conseil : des services qui simplifient les démarches administratives**

Afin que les entrepreneurs se concentrent sur le développement de leur activité, plus que sur leurs démarches administratives, l'Urssaf Midi-Pyrénées a proposé des dispositifs dédiés aux jeunes entreprises : **l'offre première embauche**. Un dispositif d'accompagnement pendant les 12 premiers mois suivant l'embauche de son premier salarié et la **visite-conseil**, un diagnostic conseils gratuit et sans redressement pour sécuriser ses obligations sociales.

## **L'Urssaf, acteur économique du territoire**

Semaine de la création d'entreprise de l'Adie Occitanie, Forum D-clic numérique des experts-comptables, permanences de l'Urssaf à la French Tech, ateliers sur la création d'entreprise à la Chambre de commerce et d'industrie et à la Chambre de métiers et de l'artisanat, forum de la création avec Pôle Emploi, Cafés de la création, forum Be a boss 100% femmes entrepreneures, Big Tour organisé par BPI France... l'Urssaf Midi-Pyrénées a multiplié les rencontres avec ses publics, avec une présence plus forte sur les événements économiques et entrepreneuriaux de son territoire. Près de 1 000 créateurs accompagnés dans leur début d'activité, plus de 100 interventions auprès de nos principaux partenaires.

Retrouvez notre bilan dans son intégralité ici : <https://bit.ly/3pOxG9H>